

Le président HABYARIMANA a inconsciemment décidé de sa chute.
Janvier Turikumukiza, Ibyikigihe n° 9, septembre 1993, page 2.

Pour sa coalition avec M. Twagiramungu, le président Habyarimana a oublié que ce dernier pactisé avec le FPR pour le renverser. Lorsque les institutions de la période de transition seront mises en place, seul M. Twagiramungu sera maître du pays : les membres du gouvernement seront de son obédience à l'exception de ceux issus du MRND dont la voix ne pourra porter très loin, vu qu'ils sont minoritaires (1/4 du gouvernement). Le président de la République ne sera plus habilité à refuser aucune décision du Conseil du gouvernement. Le même jeu se jouera également à l'Assemblée Nationale. Tout ce que l'on peut demander aux Rwandais démocrates, c'est de sauvegarder le pays avant qu'il ne soit vendu par M. Twagiramungu et ses vassaux. Au président Habyarimana aussi d'être réaliste pour revenir sur sa décision de nommer M. Twagiramungu Premier ministre; que le Rwanda ne s'enlise plus de plus belle dans une misère semblable à celle que nous venons de vivre pendant trois ans !

Les jeunes du F.P.R se sont distingués à Kabgayi.
Julien Uwimana, Ibyikigihe n° 9, septembre 1993, page 2.

Lors de la réunion du 30 au 31/8/1993 qui a regroupé, à Kabgayi, les jeunes des partis appelés à former le gouvernement, les jeunes du FPR se sont montrés exemplaires. Accueillant bien qui que ce soit, ils répondaient à toutes les questions, de curiosité surtout, qu'on leur posait informellement. Ils inspiraient la paix; M. Semwaga qui conduisait la délégation du FPR s'est confié à nous; nous lui avons dit que l'image que les Rwandais auraient d'eux dépendrait d'eux-mêmes. Il nous a dit que leur seul souhait est de rentrer et de vivre en harmonie avec leurs frères rwandais. Si tous les Inkotanyi pensent comme leurs délégués, la paix est sans doute obtenue.

M. Bonaventure UBALIJORO casse les portes.
Ibyikigihe n° 9, septembre 1993, page 2.

Le 25/8/1993, M. Bonaventure Ubalijoro, caisse de résonance de M. Twagiramungu, a emmené avec lui des hommes pour casser les portes du bureau du MDR-Kigali en vue d'y voler le matériel du parti. Sur les lieux, il a trouvé des partisans qui l'ont trompé disant qu'ils allaient chercher les clés, mais qui sont allés alerter le bureau national du MDR. Parmi ceux qui ont volé au secours, figure M. André Rwajekare, vice-président du MDR-Kigali. Le voleur se voyant aux abois s'est enfui dans le bureau de M. Michel Shyirakera, propriétaire du bureau qu'on voulait endommager. M. Rwajekare l'a trouvé chez M. Shyirakera qui a demandé pardon pour lui, car les jeunes du MDR voulaient le corriger.

Période de transition : première phase terminée, ministres à reconduire et à remercier. Ibyikigihe n° 9, septembre 1993, page 3.

Les observateurs jugent tous les ministres sous trois angles : avoir accompli la mission confiée par le Premier ministre, le 16/4/1992 ; avoir à leur actif des réalisations positives pour leur parti durant les 15 mois d'occupation du poste ministériel; et n'avoir jamais été accusé de vol ou de mauvaise gestion de la chose publique d'une façon manifeste. Ainsi, au MRND, seuls les ministres Faustin Munyazesa, Augustin Ngirabatware et Prosper Mugiraneza ont une bonne note; les autres sont disqualifiés à cause du deuxième angle de jugement. Au MDR, comme ils ont volé les portefeuilles, ils doivent être remplacés par des ministres donnés par le parti. Au PSD, tous les ministres doivent être remplacés,

le troisième angle de jugement les frappe tous et fort. Au PL, seul le ministre Ndasingwa Landoald a une bonne note, le premier ou le deuxième angle frappe les autres. Au PDC, le ministre Ruhumuliza est malheureusement remplacé par M. Nayinzira dont le niveau d'étude laisse à désirer.

IMBAGA n° 29, septembre 1993.

Editorial : la nouvelle image des partis politiques.

Imbaga n° 29, septembre 1993, page 3.

Actuellement, il est rare de trouver un Rwandais (moyen) qui soit encore intéressé aux activités politiques. Tout le monde a été déçu par ce qui se passe dans tous les partis et surtout du chaos qui y règne. Ils risquent de voler en éclats ! Cette situation tient à plusieurs causes. Citons-en quelques unes : course effrénée au pouvoir des leaders politiques; adhésion aux partis par "suivisme", sans connaître son idéologie; manque de transparence dans leur gestion; libéralisme dans le vol des biens publics qui pousse les gens du même parti à s'évincer mutuellement pour occuper des postes profitables; politiciens médiocres qui se pérennisent au pouvoir parce qu'ils sont riches et profitent de la misère de la population.

"Que l'Etat accorde de l'engrais et de la chaux aux agriculteurs."

Jean-Baptiste Nkuliyingoma, Imbaga n° 29, septembre 1993, pages 4 - 6.

Le Rwanda est le dernier pays de la planète à utiliser peu d'engrais chimiques : 3% de la quantité nécessaire. Pourtant, dans les régions où l'on a fait des essais, on a été étonné de voir le rendement se multiplier jusqu'à 8. Pourquoi alors ces engrais ne sont pas utilisés si l'on sait que notre pays est menacé par la faim ? C'est la question que M. Nkuliyingoma a posé au ministre de l'Agriculture, M. Frédéric Nzamurambaho. Selon ce dernier, ce problème est lié à la pauvreté du pays et des agriculteurs. L'engrais chimique vient en petite quantité et souvent en tant que dons; quand il arrive au Rwanda, il est vendu à un prix qui n'est pas accessible aux agriculteurs. L'Etat devrait faire son possible pour accorder de l'engrais et de la chaux à la population, soit gratuitement, soit à crédit. Il faut espérer que ce problème des fertilisants sera mis sous la rubrique des priorités, dans la politique de redressement de notre économie après cette guerre.

Qui est le véritable agriculteur ?

Pierre Damien Nyandwi, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 6.

Souvent, les misérables paysans se qualifient d'agriculteurs, alors qu'en réalité il n'en est pas ainsi. Au Rwanda, les commerçants et les salariés sont ceux qui méritent le nom d'agriculteur. Ce sont eux qui disposent des terres à cultiver, qui ont les moyens de s'acheter le matériel agricole approprié, les semences sélectionnées et les fertilisants. Ce problème inquiète le bas peuple qui est menacé par la faim. Si l'Etat veut réellement promouvoir ces prétendus agriculteurs, il doit d'abord les approcher pour savoir l'aide dont ils ont besoin.

Le SOJA est très utile.

Sixbert Mbuguje, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 7.

La culture du soja est négligée au Rwanda alors que c'est un aliment très riche en matières nutritives : 40% de protéines et 20% de protides. Notre pays devrait développer cette culture pour combattre les maladies dues à la malnutrition. Les matières nutritives qu'on trouve dans le soja remplacent

efficacement celles des produits animaux qui deviennent de plus en plus rares et chers. Le soja traité en usine donne des produits variés : du lait, de l'huile, de la sauce, du fromage "TOFU", du MISO, des bonbons etc...

BUGESERA : ils veulent mettre le feu aux poudres après la mort de M. RWAMBUKA. Joël Nkundimana, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 8.

Certaines gens mal intentionnées veulent profiter de la mort de M. Rwambuka pour mettre à feu et à sang la région du Bugesera. Le 29/8/1993, M. Stanislas Harelimana l'avocat de la Cour de Cassation de Kigali a sillonné cette région, à bord d'une voiture de l'Etat, disant que M. Rwambuka a été tué par des Tutsi. Il a fait appel à tous les amis du défunt et demandé de se lever pour le venger. La population de Bugesera a été prise de panique suite à cela.

Les droits de l'homme : pour qui ?
Cyriaque Bisengimana, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 8.

Depuis le déclenchement de la guerre et l'avènement du multipartisme au Rwanda, des meurtres sont commis sans scrupule et restent impunis. Même quand l'un ou l'autre meurtrier est arrêté et mis en prison, il est vite relâché. Ce qui est surprenant, c'est que quand il est encore en prison, les associations pour la défense des Droits de l'Homme se lèvent pour qu'il vive dans des conditions décentes alors que les orphelins et le veuf (ou veuve) qui vivaient des revenus de la victime sont laissés à eux-mêmes. Qui mérite le plus d'assistance ? Le meurtrier ou les orphelins du (de la) défunt (e) ? Une autre accusation portée contre ces associations est la ségrégation. L'on dit qu'elles s'occupent seulement d'une partie des personnes qui auraient besoin de leur intervention.

Violation des Droits de l'Homme : le Rwanda sur le banc des accusés à l'ONU. Jean-Baptiste Nkuliyingoma, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 11.

Sans pour autant être identique, le rapport qu'a publié M. Ndiaye, le président de la commission des Nations Unies chargée de la défense des Droits de l'Homme suite à l'enquête qu'il a faite sur la violation des Droits de l'Homme au Rwanda, semble confirmer celui qu'avait publié la Commission Internationale au début de cette année. Dans ce rapport, M. Ndiaye impute tous les crimes aux militaires rwandais, à certaines autorités, à la jeunesse du MRND et de la CDR et aux forces du FPR. M. Ndiaye trouve que cette criminalité ignoble vient du fait que le Rwanda n'est pas un Etat de Droit. En guise de conclusion, M. Ndiaye demande à l'ONU de faire respecter les Droits de l'Homme au Rwanda parce que, dit-il, ce dernier semble ne pas être concerné.

Première Assemblée Générale des coopératives.
Charles Gakwerere, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 12.

Du 28/8 au 4/9/1993, a eu lieu dans les locaux du groupe scolaire Saint-André, à Kigali, la première Assemblée Générale des coopératives. Etaient présents à cette assemblée 72 coopératives, 9 ONG qui s'adonnent au développement rural et 29 personnes privées. Selon M. Charles Gakwerere de la coopérative INKOBAMU de Muhura, quatre points ont motivé la tenue de cette assemblée : faire rencontrer les responsables des coopératives et leurs bailleurs de fonds; montrer le rôle des coopératives dans le développement du pays; échanger des idées; vendre les produits des coopératives. Pour M. Charles Gakwerere, cette assemblée a été une réussite ; il souhaite qu'elle soit organisée chaque année.

Les coopératives sont actives.
Jean-Baptiste Nkuliyingoma, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 13.

Le Rwanda compte actuellement presque 10.000 coopératives (agricoles, artisanales, commerciales, d'épargne...). Ces coopératives sont actives; elles font des progrès sensibles. Elles sont très utiles pour leurs membres et pour les autres. Ce qui est décourageant, c'est que ces coopératives ne sont pas assistées par le gouvernement. Dans l'assemblée ci-haut citée, les responsables des coopératives se plaignaient que le gouvernement ne leur facilite pas la tâche: trouver des matières premières, des marchés pour leurs produits et surtout à bénéficier des recyclages et des voyages d'études.

La coopérative des cultivateurs du thé de Mulindi-Byumba est née en exil.
Sebastien Bitanuzire, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 14.

Les agriculteurs du thé villageois de Mulindi ont rencontré beaucoup de difficultés dues à cette guerre. Ils ont été chassés de leurs plantations de thé qui leur procuraient de quoi vivre pour embrasser une vie misérable. Après leur fuite, l'OCIR-THE ne s'est pas occupé d'eux, comme il l'a fait pour les autres agriculteurs de thé réunis dans la coopérative COOPTHE-MULINDI. Pourtant, ce sont eux qui s'imposent en nombre (3.700) et qui fournissent à l'usine le plus grand rendement. Leurs plantations s'étendent sur 1.760 hectares. Voilà donc ce qui a poussé ces agriculteurs du thé villageois à fonder leur coopérative. Le 27/7/1993, le conseil d'administration provisoire s'est réuni à Kabusunzu pour étudier les voies et moyens de démarrer cette coopérative, directement après le retour dans leurs biens. Ils ont le but de défendre leurs intérêts, surtout qu'ils étaient écartés de la prise des décisions les concernant.

Luttons contre le goitre.
Aphrodise Ndagiymfura, Imbaga n° 29, septembre 1993, pages 15 et 16.

Le goitre est une maladie due au manque d'iode. Ce n'est pas une maladie héréditaire ni contagieuse. Toutefois, un bébé peut naître avec cette maladie, lorsque sa maman ne consommait pas d'iode pendant sa grossesse. Pour lutter contre le goitre, les médecins nous recommandent de préparer avec délicatesse certains aliments pour en extraire les acides empêchant l'organisme de bien gérer l'iode. Ces aliments sont le manioc et ses feuilles, les choux et les aubergines. Pour le manioc, il faut le tremper dans l'eau courante pendant au moins 4 jours. Pour les autres aliments, il faut une cuisson prolongée, dans une casserole ouverte, pour laisser évaporer ces acides. L'iode dont on parle provient du sel de cuisine que nous consommons chaque jour. Cependant, il faut préciser ici que tous les sels ne contiennent pas de l'iode. C'est pourquoi on nous recommande d'acheter du sel iodé. Il est normalement très fin (poudre) et blanc.

Qu'on laisse les coopératives commercialiser le sucre.
Abdalahaman Iyakaremye, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 16.

La hausse du prix du sucre ne provient pas de l'usine, mais des commerçants qui majorent les prix. Pour défendre les intérêts du consommateur de sucre et surtout du bas peuple, M. Abdalahaman demande aux coopératives de commercialiser ce sucre. Il donne l'exemple. Dans leur coopérative KOPABAMU, ils achètent le sucre à l'usine de Kabuye au même prix que les commerçants : 95 Frw le kilo. A la coopérative, le kilo est vendu à 130 Frw alors que le même kilo coûte 180 Frw dans les boutiques. La différence est énorme.

Problèmes liés à la construction de la route Ntendezi-Kibuye.
Théophile Uwimana, Imbaga n° 29, septembre 1993, page 17.

Avant la construction de cette route, les topographes ont trompé la population pour lui soutirer de l'argent. Ils disaient qu'ils s'arrangeront en traçant la route pour que leurs biens détruits soient dédommagés. Ces topographes ont récolté une somme importante. Ce n'est que quand les machines ont commencé à terrasser que ces populations ont vu leur espoir déçu. Les chauffeurs ont fait tout leur possible pour ne rien endommager. La route est ainsi exigüe et parsemée de virages dangereux. A part ce problème, les populations se plaignent de la façon dont l'eau a été canalisée : elle détruit leurs biens. Un autre problème très grave est celui de la poussière qui provient de cette route. Si rien ne se fait pour y remédier, la tuberculose n'épargnera personne !

IMVAHO n°1017 du 20 au 26 septembre 1993.

Le droit de se porter candidat.

Stéphanie Nyirasafari, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 1.

En préfecture de Ruhengeri les élections piétinent dans la zone tampon. Il a été impossible d'élire les bourgmestre des communes de Nkumba et de Kidaho. La commission chargée d'organiser les élections a rejeté la candidature de ceux qui étaient auparavant à la tête de ces deux communes, sous prétexte qu'ils ne s'étaient pas montrés à leurs électeurs une semaine avant le vote. Dans un pays démocrate, tout le monde a le droit de poser sa candidature. En outre, le temps de la réconciliation que nous vivons n'est pas celui de remuer le passé pour justifier le présent.

La réconciliation des autorités est un exemple pour tous les Rwandais.
Viateur Kalinda, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 1.

Le 12/9/1993, le président Habyarimana et le président du FPR, M. Alexis Kanyarengwe, ont passé plus de 5 heures ensemble à Kinyihira. Leurs entretiens se sont déroulés à huit clos, chacun étant accompagné de sa délégation. Les deux parties se sont convenues de mettre en pratique l'Accord de paix signé à Arusha, le 4/8/1993. Après leurs entretiens, les deux présidents ont planté 3 arbres souvenir, sous l'ovation nourrie de la population, qui manifestait sa joie de les voir se retrouver après 13 ans de séparation. Abstraction faite du contenu des entretiens de ce jour, la seule rencontre des deux hommes sans intermédiaire suffisait pour donner l'espoir d'une paix retrouvée.

L'Etat n'abandonnera pas les invalides de guerre.

Immaculée Mukanyonga, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 2.

Le 7/9/1993, le Premier ministre, Mme Agathe Uwilingiyimana a rendu visite aux invalides de guerre se trouvant au camp militaire de Kanombe. Les invalides, les veuves et les orphelins posent divers problèmes à l'Etat. Le Premier ministre a promis que le gouvernement fera de son mieux pour inventorier ces problèmes et leur trouver une solution. Ces invalides sont au nombre de 2.000, les orphelins 300 et les veuves 90.

BYUMBA : séminaire à Rwesero et recommandations.

Vénérande Hategekimana, Imvaho n° 1017, 20 - 226 septembre 1993, page 3.

Après les diocèses de Cyangugu, Kabgayi, Nyundo, celui de Byumba a organisé un séminaire, à Rwesero, entre le 8 et le 28/8/1993. Les conférences étaient centrées sur la démocratie et la réconciliation des Rwandais. Les participants

venus de différents milieux, représentaient les catholiques, les protestants et les musulmans de la préfecture de Byumba. Entre autres recommandations, ils ont souhaité que des conférences du même genre soient organisées à l'intention des réfugiés qui vont bientôt regagner le Rwanda. Les participants sont résolus à rayonner dans leurs milieux sociaux, l'enseignement qu'ils ont reçu à Rwesero.

RUHENGARI : les habitants de Cyeru réclament.

Jean-Baptiste Hakizimana, *Invaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 3.*

Une nouvelle méthode pour suivre de près la distribution des aides aux déplacés de guerre, a été mise au point. Elle consiste à réunir tous les 15 jours les représentants des bienfaiteurs, ceux de la préfecture et les bourgmestres. Le 24/8/1993, cette réunion a fixé les nouveaux points de distribution des aides, en tenant compte de la proximité des bénéficiaires. Il est regrettable que le centre de Kirambo n'ait pas été retenu, sous prétexte que la route n'est pas en bon état, alors qu'elle n'est pas des plus mauvaises.

Nouvelle structure en sous-préfecture de Kinihira.

Viateur Kalinda, *Invaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 3.*

La sous-préfecture de Kinihira se trouve entièrement entre les positions de l'Armée Rwandaise et celles du FPR. Sa nouvelle structure est ainsi constituée: elle comprend toute la commune Cyungo; toute la commune Tumba sauf un secteur; 3 secteurs de la commune Kibali; 2 secteurs de la commune Mukarange; 5 secteurs de la commune Bwisige; 5 secteurs de la commune Ngarama; 2 secteurs de la commune Muvumba. Trois bourgmestres y ont été élus. Il s'agit de MM. Nicodème Gacamamakuba de la commune Tumba, Anastase Butera de la commune Cyungo et Servilien Nkuzurwanda de la commune Bwisige. La sous-préfecture a, à sa tête, un sous-préfet, M. Kamanzi. A vrai dire une seule personne est incapable de contrôler cette vaste zone. Il est défendu aux militaires de l'un ou l'autre camp d'y mettre le pied.

GISENYI : 304 familles sont encore réfugiées.

Florent Kampayana, *Invaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 4.*

En préfecture de Gisenyi, les personnes déplacées de leurs biens par les troubles qui ont eu lieu au début de cette année étaient au nombre de 3.092. Elles ont trouvé refuge dans les paroisses et dans les communes. La plupart d'entre elles ont regagné leurs habitations. Actuellement 304 familles soit 1.202 personnes, sont encore réfugiées. Certaines craignent d'être molestées par ceux qui ont tué les leurs : d'autres n'ont plus de maisons d'habitation. Quoi qu'il en soit, le gouvernement doit user de tout son pouvoir pour que ces personnes rentrent chez elles. Sinon il serait incompréhensible d'inviter les réfugiés de l'extérieur à revenir, alors que ceux de l'intérieur ne peuvent pas retourner dans leurs biens.

Réconciliation au Kingogo.

Alfred Mukezamfura, *Invaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 5.*

La région de Kingogo comprend les communes de Kibilira, Satinski, Ramba et Gaseke de la préfecture de Gisenyi. Depuis le déclenchement de la guerre d'octobre 1990, cette région a connu des troubles ethniques. L'Eglise catholique et l'OXFAM viennent d'y organiser un séminaire dont le thème était "les droits de l'homme et la réconciliation". Les participants ont été unanimes à reconnaître que le temps est à la réconciliation, mais qu'elle doit être réciproque. Ils ont formulé des recommandations à l'endroit des politiciens qui basent leur force sur la division de la population.

Le manque d'électricité inquiète le Rwanda.

Aloys Mundere, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 10.

Depuis les années 70, le domaine industriel s'est considérablement développé au Rwanda, créant des besoins croissants en énergie électrique. Avant l'attaque du FPR du 8/2/1993, qui a sérieusement endommagé la centrale de Ntaruka, les sources d'énergie électrique du Rwanda étaient les suivantes : Rusizi II : 13 mégawatts; Mukungwa : 11,60 mégawatts; Ntaruka : 9,35 mégawatts; Rusizi I : 2,50 mégawatts; Gihira : 1,32 mégawatts. Ainsi les mégawatts utilisés atteignaient 36,77. L'énergie utilisée aujourd'hui est tombée à 15,7 mégawatts. En plus de l'arrêt de la centrale de Ntaruka, la baisse du niveau d'eau des lacs Burera et Ruhondo a diminué les capacités de production de la centrale de Mukungwa. Rusizi I fonctionne à moitié suite à une panne de 2 de ses 4 machines.

Les effets néfastes de la polygamie : le cas de M. GASORE.

David Ngilinshuti, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 11.

Les 3 et 4/9/1993, les enfants de feu M. Gasore ont manifesté contre les conclusions du jugement rendu par le tribunal de Première Instance de Kigali. Ils ont fermé la route Nyamirambo-Kigali-Ville, bloquant toute circulation de véhicule. Feu M. Gasore a eu 5 enfants de sa première femme, Mme Tubikunde, puis s'est séparé d'elle en 1974. Il s'est remarié légalement avec Mme Mukamana. M. Gasore est mort de façon inopinée en 1989, sans laisser de testament. Le différend est né entre les 5 enfants et la deuxième femme. Le tribunal de Première Instance a tranché en faveur de la femme légitime. Non satisfaits les enfants ont chassé la femme et ont interjeté appel à la Cour d'Appel de Kigali.

Foire du 8 au 15 septembre à Nyamirambo.

Vénérande Hategekimana, Imvaho n° 1017, 20 - 26 septembre 1993, page 12.

Du 8 au 15/9/1993, a eu lieu la foire dite "de septembre" au stade régional de Nyamirambo. Cette foire qui a coïncidé avec la journée de la culture avait pour but de montrer que la culture a un rôle à jouer même dans le commerce. Contrairement aux foires habituelles organisées par l'Etat, celle-ci a été préparée par des privés. La participation n'a pas été aussi massive qu'on s'y attendait. Les organisateurs ont toutefois été satisfaits de cette première expérience et ont résolu de corriger le tir la prochaine fois.

ISIBO n° 111 du 9 au 16 septembre 1993.

Mon point de vue : l'on joue avec la guerre !

Sixbert Musangamfura, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 2.

La guerre est finie, mais les personnes belliqueuses en sont nostalgiques jusqu'à dire que si l'Accord d'Arusha n'est pas revu une guerre ethnique éclatera. Ainsi, se trouvant au Bugesera, le 22/8/1993, MM. Murego et Karamira ont abondé dans ce sens. Nous demandons au gouvernement actuel de prendre des mesures contre les auteurs de rumeurs qui visent à opposer les Rwandais entre eux afin que la guerre reprenne. A voir la situation de plus près, l'on remarque que ceux qui, hier, luttaient contre la CDR se sont aujourd'hui engagés à encourager ses meurtres.

HABYARIMANA et KANYARENGWE ont fait du cinéma !

Sixbert Musangamfura, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, pages 3 à 5.

Le 12/9/1993, le président Habyarimana et le président du FPR, M. Alexis Kanyarengwe, se sont rencontrés, à Kinyihira, en vue d'étudier ensemble la mise

en place des institutions de la prochaine période de transition. Prenant la parole après le président qui venait de laisser entendre que, malgré la présence du FPR dans la zone tampon, il soutient la paix, M. Kanyarengwe a dénigré le dernier chassé croisé diplomatique du président dans certains pays qui se sont engagés à faire réussir l'Accord d'Arusha. Selon M. Kanyarengwe, pour représenter tous les Rwandais, le président n'aurait du s'y rendre qu'après la mise en place des institutions nouvelles. Il a ajouté que les réfugiés ne peuvent rentrer dans le pays, l'instabilité politique et l'insécurité battant leur plein à l'intérieur du pays. Malgré des manquements protocolaires remarqués, la rencontre a levé les rumeurs sur la reprise éventuelle des hostilités; les deux parties ne se sont pas convenues sur une date de démarrage de cette période de transition; elles ont laissé planer le doute.

En Belgique, M. NSENGIYAREMYE accuse le Rwanda.

Sixbert Musangamfura, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 6.

M. Nsengiyaremye a en vain demandé l'asile politique en Suisse et en France; il l'a provisoirement obtenue en Belgique, à Leuven, mais pour une durée ne dépassant pas trois mois. Le 10/9/1993, en compagnie du Sénateur Willy Kuijpers, il a tenu une conférence de presse au parlement belge. Il a déclaré que le prochain gouvernement est d'avance désapprouvé par les Rwandais, car ils ont découvert la supercherie montée par un groupe de chefs de partis, en coalition avec le président Habyarimana. Il a aussi déclaré que le MDR est prêt de reprendre par la force ce qu'on lui a volé, et de lever les Rwandais afin qu'ils sanctionnent les autorités anti-démocrates. M. Nsengiyaremye a également dit que le MDR demandera à son congrès et à son bureau politique d'être large envers les coupables. Mais par ailleurs pourquoi n'a-t-il pas annoncé sa date de retour ? En tout cas, ce pardon en faveur des traîtres, prouve que la vérité et la démocratie commencent à luire en lui.

Parti Social Démocrate : on perd le fil politique.

Isidore Mbonigaba, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 7.

Toute l'opposition bat de l'aile; le PSD se trouve lui aussi entre l'enclume et le marteau. Le 10/9/1993, le conseil du gouvernement a suspendu M. Emile Nyungura de ses fonctions de chef de cabinet au ministère des Travaux Publics. A l'origine de cette décision; les manifestations contre le ministre Gatabazi qui ont duré une semaine, mais qui étaient téléguidées par M. Emile Nyungura voulant remplacer son chef par une sorte de putsch. Les manifestants étaient pris pour des employés de ce ministère; c'était en réalité des jeunes du PSD et des Interahamwe. Ils accusaient le ministre d'user de népotisme au ministère, jusqu'à y former son "clan".

* Le MDR au tribunal : le 10/9/1993, une foule était présente au tribunal de Première Instance de Kigali pour suivre le procès du MDR contre M. Faustin Twagiramungu. Ce dernier est accusé d'usurpation au sein du MDR. Après avoir remarqué l'irrégularité des assignations, le Cour a reporté le procès au 24/9/1993.

* L'Association des Journalistes du Rwanda (AJR) dirigée par l'abbé André Sibomana, a tenu son assemblée générale, le 7/9/1993, pour élire un nouveau comité. MM. Gaspard Karemera (IMBAGA), Sixbert Musangamfura (ISIBO), Marcellin Kayiranga (KANGUKA), Thaddée Nsengiyaremye (IKINDI) et Mme Rose Mukantwali (KINYAMATEKA) ont été élus respectivement président, premier vice-président, deuxième vice-président, secrétaire et trésorière.

Entretien avec M. MUNYAKAZI.

Alexis Nyamihana, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 8.

Le 4/9/1993, nous nous sommes entretenus avec M. Léopold Munyakazi sur ce que nous avons écrit dans "Isibo" (n° 109) sur sa personne à propos de la CESTRAR. Il nous a révélé que ce que l'on dit de lui n'est ni vrai ni fondé. Selon lui, cinq des 21 membres du conseil général de la Centrale des Syndicats des Travailleurs du Rwanda ont voulu le destituer, téléguidés par des personnes étrangères à la CESTRAR. M. Munyakazi affirme qu'il est toujours secrétaire général de la CESTRAR d'autant plus qu'il a, dans son dernier communiqué, démenti ces fausses accusations.

Entretien avec le ministre NGIRABATWARE.

Alexis Nyamihana, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 9.

Après la parution de l'article sur le ministre Augustin Ngirabatware et l'aide Kowetienne au Rwanda, ce ministre nous a invités pour que nous rendions compte de la vérité sur cette aide. Son directeur, M. Téléphore Bizimungu nous a montré le dossier de cette aide qui prouve l'innocence du ministre et la transparence dont il a été question dans l'acheminement de cette aide en argent vers la Banque Nationale du Rwanda.

M.R.N.D - M.D.R : de quand date leur collaboration ?

Alexis Nyamihana, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 10.

Nostalgiques de leur pouvoir, les proches de "l'Invincible" sont en collaboration douteuse avec ceux qui se réclament du PARMEHUTU. Tous ceux-là misent sur le président Ndadaye du Burundi qui n'est pas pro-FPR, et sur le président Museveni qui n'est plus en harmonie avec le FPR, disent-ils, pour obliger le FPR de se soumettre. Malgré que ce plan ait la bénédiction de certains hauts officiers, les simples militaires ne veulent plus de guerre.

Réunion des directeurs des établissements scolaires.

Déo Mudahunga, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 11.

Le 2/9/1993 s'est tenue à Kigali une réunion regroupant les directeurs des établissements secondaires, tant privés que publics. Les participants à la réunion ont regretté les rapports faits par les écoles privées; ces rapports parlent de sections que l'Etat reconnaîtra, alors que l'école n'a pas la compétence ni le matériel requis pour cette section. L'école "La Promise" qui voulait mettre sur pied des sections "sciences de la santé" et "normale primaire" a été citée en exemple. L'on dénigre aussi les diplômes délivrés par des écoles, comme l'APACOPE, car la note donnée est souvent élevée par rapport aux connaissances réelles du sujet. L'enseignement est devenu une affaire commerciale parmi tant d'autres : peu importe la formation, pourvu que l'argent rentre !

Des personnes intelligentes sont asphyxiées.

Isidore Mbonigaba, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 11.

Dans notre pays, l'enseignement a besoin d'être promu, de l'école primaire à l'Université. La plupart des étudiants ne parviennent pas à terminer leurs études, suite à plusieurs facteurs dont ceux de l'enseignement et de la cotation sont les plus remarquables. D'autres étudiants ne poussent pas leurs études assez loin à cause du nombre très limité d'admission fixé par l'Etat (suivant ses capacités de prise en charge de ces étudiants encore à l'école et après leurs études). Pour accéder à l'Université, les points ne doivent pas être un critère car ils dépendent fort de l'établissement d'où l'étudiant vient !

KIGALI-VILLE : feu GASORE a laissé à sa famille des problèmes.
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 12.

M. Gasore a eu deux femmes légalement ! Après avoir divorcé d'avec la première, M. Gasore a emmené ses enfants vivre avec sa nouvelle femme, Mme Epiphanie Mukamana. Après la mort de leur père, les enfants devenus adultes ont voulu chasser la marâtre des biens de leur père; le tribunal a tranché partageant tout entre les deux parties. Les enfants et leur mère n'ont pas été satisfaits du partage surtout qu'ils savaient que la marâtre n'étant pas reconnue par la loi ne pouvait pas recevoir beaucoup; ils ont été surpris de la voir exhiber des attestations de mariage. L'on dit que c'est par corruption que cette dame a obtenu ces attestations, ce qui a chauffé les têtes des enfants. A présent, les manifestations de ces enfants contre les autorités et contre cette femme ne cessent de reprendre à Kigali. Le tribunal devrait trancher le cas.

GITARAMA : la population retombe dans le piège d'antan.
Christophe Mugabo, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 12.

M. Christophe Mugabo invite ses frères, habitant la préfecture de Gitarama, à ne pas se laisser faire par les gens qui, en 1973, ont endeuillé cette préfecture par des troubles sanglants. Il affirme qu'actuellement ce groupe fait tout pour opposer les ethnies entre elles, disant que la population risque de retomber sous la féodalité des Tutsi du FPR, prônant alors le PARMEHUTU. Pour parrer à cette vague de divisions, il faut soutenir l'unité du parti MDR et bannir la mauvaise habitude d'exclure gratuitement certains partisans de leur parti.

GIKONGORO : MDR, luttons pour l'unité !
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 14.

Constatant qu'une majorité écrasante de partisans du MDR veut absolument l'unité du parti, un lecteur d'"Isibo" propose un projet de réconciliation : pour les onze sièges parlementaires du MDR, tous les candidats doivent être élus par la majorité des congressistes au cours d'un congrès. Ces onze députés choisiraient entre eux un comité de trois qui se chargerait du dossier de réconciliation. Ce comité convoquerait un "conseil de réconciliation du MDR" composé de 33 hommes "mûrs", à raison de 3 par préfecture, qui se sont montrés utiles au parti. Le conseil de réconciliation demanderait aux deux camps adverses de convoquer un congrès à huis-clos regroupant tous les membres du MDR et devant trancher, sans parti pris, par un vote écrit. Le président du parti et le comité directeur seraient aussi suspendus, car ils nous ont divisés; l'on élirait un nouveau bureau politique : le premier n'a pas pu élaborer le règlement d'ordre intérieur du parti. Enfin, l'on prendrait des mesures sérieuses pour empêcher de nouvelles divisions.

CYANGUGU : un IPJ bat un détenu presque à mort.
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 14.

Le 10/9/1993, en commune Kirambo, dans la sous-préfecture de Rwesero (Cyangugu), l'Inspecteur de Police Judiciaire local a convoqué dans son bureau un détenu du nom de Uwihoreye après quoi un certain Musana l'a rejoint au bureau. Uwihoreye fut alors sérieusement battu par ce Musana avec la complicité de l'IPJ, les deux derniers accusant le premier d'avoir tué deux frères de Musana. Si la population présente n'avait pas crié au secours, M. Uwihoreye y aurait laissé sa vie.

BYUMBA-GITUZA : la situation est critique.
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, pages 16.

Le bourgmestre de la commune de Gituza, M. François Xavier Njenyeli, licencié en droit, est accusé d'agir contrairement à ses études. Ses dirigés le taxent de détournement des fonds communaux, de tyrannie à l'égard des partisans des partis autres que MRND et CDR, et de manque de bonne conduite à l'égard du sexe féminin.

KIBUNGO-RUKARA : M. Frédéric MBONIMANA entrave l'enseignement.
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 16.

Des enseignants du secteur scolaire de Rukara dénoncent M. Frédéric Mbonimana, inspecteur de ce secteur, qui use dans son service de la dictature et de la ségrégation ethnique. Les mêmes enseignants disent que cet inspecteur joue au saint pour se concilier les bonnes grâces de l'Eglise Catholique tout en persécutant d'autres confessions religieuses. Le même inspecteur est également accusé de favoritisme envers les enseignants partisans des partis MRND et CDR; ils demandent enfin secours aux instances concernées par l'affaire.

Mgr MUSABYIMANA prend le temple de Dieu pour un comptoir de vente.
Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 18.

Après la parution d'un article dans "Isibo" relatant le cambriolage de Mgr Musabyimana contre la paroisse de Hanika, un lecteur d'"Isibo" confirme l'infraction et dit que ce prélat endosse d'autres fautes qui ne l'honorent point. Ce lecteur qui garde l'anonymat affirme que ce crime a été commis avec la complicité du bourgmestre de la commune de Kigarama, du commandant de la gendarmerie de Nyanza, et du préfet de la préfecture de Gitarama qui, après avoir découvert la supercherie, a averti l'évêque de sa mauvaise pratique.

Halte à la pornographie : elle ruine la culture !
André Sibomana, Isibo n° 111, 9 - 16 septembre 1993, page 15.

L'abbé André Sibomana, vice-président du Comité de Liaison des Associations de Défense des Droits de l'Homme (CLADHO), condamne au nom du comité, les organes de presse qui, ces derniers temps, ont trouvé dans des publications pornographiques un moyen de gagner l'argent. Celles-ci choquent la culture rwandaise, faisant du tort aux droits et libertés des enfants et des éducateurs. Ainsi, les journaux "Le Partisan" et "Ibyikigihe", sont jugés coupables de même que certaines émissions de la Radio et de la Télévision nationales.

KANGURA n° 49, septembre 1993.

Editorial : qui a intérêt à retarder l'arrivée des forces de l'ONU ?
Hassan Ngeze, Kangura n° 49, septembre 1993, page 2.

Après la signature de l'Accord de paix d'Arusha, nos leaders politiques se sont classés en deux tendances. Ceux qui souhaitent que le gouvernement de transition à base élargie soit vite mis en place; ce sont MM. Twagiramungu, Mugenzi, Gatabazi, Nzamurambaho, Nayinzira qui veulent en profiter le plus vite possible. L'autre camp comprend M. Habyarimana, Mme Uwilingiyimana et les PARMEHUTU du MDR. Ce dernier groupe souhaite que le statu quo perdure, car il les avantage.

Que manque-t-il pour que l'Accord de paix signé soit mis en application?
Kangura n° 49, septembre 1993, pages 3 et 4.



"Frappe ces ennemis de la paix"

"Rentrez comme vous voulez, quant à moi je sauve ma peau, d'ailleurs j'ai accompli ma mission !"

"Nous vous avons avertis et vous n'avez pas voulu nous écouter. Vous prétendiez qu'ils sont des frères, ne vous montrent-ils pas leur méchanceté ?"

Lorsque le président Habyarimana a prédit que la paix ne consiste pas en "papiers signés" il a été décrié et taxé d'ennemi de cette

paix. Et pourtant ! L'Accord de paix a été signé mais nous avons attendu en vain sa mise en application. En effet le contenu de cet Accord n'est rien d'autre que le partage du pouvoir où le FPR s'est taillé la part du lion. La mise en application est quasi impossible. Comment pouvait-on mettre en place un gouvernement, 37 jours seulement après la signature de cet Accord ? Où trouvera-t-on des fonds pour installer des réfugiés dont on ignore le nombre, pour reclasser les déplacés de guerre, pour récompenser les militaires démobilisés ?

M. HABYARIMANA face au problème des militaires âgés.
Kangura n° 49, septembre 1993, pages 4 et 5.

L'Accord d'Arusha autorise les deux parties en négociation à donner des grades militaires : le FPR a collé des grades de "Général" et de "Général de Brigade" à des jeunes combattants âgés de 25 à 35 ans. Alors que du côté des FAR ces grades sont donnés à des vieux qui seront retraités d'ici deux ans. Ainsi sous peu, l'Armée Nationale n'aura à sa tête que des officiers haut gradés du FPR. La responsabilité de cette situation revient à M. Habyarimana qui, 30 ans durant, a refusé de partager le pouvoir militaire, empêchant ses collègues d'avancer en grades.

Le bourgmestre de la commune Gatonde responsable d'assassinats.
Kangura n° 49, septembre 1993, page 5.



"Ecrasez cet Inkotanyi"

"Pourtant cet homme a été trahi, mais c'est un ordre"

Vers la fin du mois de mars 1993, plusieurs rapports concordants ont fait état d'assassinats perpétrés par M. Jean Bosco Nizeyimana, bourgmestre de la commune Gatonde (Ruhengeri). Le journal Kangura

a voulu se rendre compte de ces faits, séjournant dans cette commune du 20 au 23 août 1993. Plusieurs témoins ont été contactés et ont confirmé que le bourgmestre est l'auteur d'au moins 9 meurtres connus. Souvent il tuait pour

s'approprier les biens de ses victimes. Sous les menaces de M. Nizeyimana, les commerçants et les intellectuels de Gatonde ont déshérité leur commune. Le meurtre de M. Juvénal Habyarimana a été le plus ignoble de ceux qu'il a perpétrés.

BURUNDI-ARUSHA : après les Rwandais, les Burundais.
Kangura n° 49, septembre 1993, pages 7 et 8.



"Honorable, où en est la question du parti PALIPEHUTU ?!"

"Monsieur, tu me surprends, c'est la première fois que j'entend parler de ce parti !"

Les problèmes du Rwanda ressemblent à ceux du Burundi. Dans les deux pays ce sont, depuis longtemps, les Hutu qui se disputent le pouvoir avec les Tutsi. Au Burundi, les Hutu viennent de mettre au pouvoir M. Ndadaye. Ils attendaient de lui tous les avantages que les Tutsi leur ont refusés. Mais M. Ndadaye avance timidement. Jusqu'à présent, il n'a pas osé reconnaître le parti PALIPEHUTU qui existe malgré tout. Il exige de lui au préalable le changement d'appellation, ce qui n'est pas possible. A l'instar des Rwandais, les Burundais

devraient se rencontrer à Arusha pour une reconnaissance officielle du PALIPEHUTU, de même que les Inyenzi du FPR ont été reconnu.

La politique du ventre freine la démocratie.

Hassan Ngeze, Kangura n° 49, septembre 1993, page 9.



"Personne ne grandit sans avoir mangé, avant tout le ventre, c'est ainsi même en politique"

Du temps du monopartisme, on parlait de la dictature. A l'avènement du multipartisme on espérait respirer l'air de la démocratie, sans savoir que la dictature allait renaître sous une autre forme. Nous assistons aujourd'hui à la prise du pouvoir par la force. L'exemple n'est pas loin: M. Twagiramungu s'est emparé de la primature. Ce qui s'est passé à Arusha n'est rien d'autre qu'un coup d'Etat. Les leaders de quelques partis politiques se sont partagés le pouvoir sans consulter le peuple. Où est la démocratie ?

La politique de M. HABYARIMANA de favoriser les Tutsi peut nous attirer une autre guerre. Kangura n° 49, septembre 1993, page 10.

Pendant les 20 ans qu'il vient de passer au pouvoir, M. Habyarimana a tout fait pour contenter les Tutsi, mais on sait ce qu'ils lui ont fait en retour. Ils ont attaqué le Rwanda espérant prendre le pouvoir en 3 jours. Ces derniers

jours le président Habyarimana a pris le bâton de pèlerin pour aller remercier les pays voisins qui ont soutenu le Rwanda pendant la guerre. Qu'il remercie M. Mwinyi et le peuple tanzanien, rien de plus normal. Mais le fait d'aller remercier M. Museveni et le Burundi qui ont ouvertement aidé ceux qui nous attaquaient, peut nous attirer d'autres malheurs.

La C.D.R opérera au Rwanda malgré M. Twagiramungu et les Inkotanyi.
Kangura n° 49, septembre 1993, pages 12 et 13.



"Que dis-tu ? Vas-t-en, c'est fini pour toi !"

On connaît le proverbe "la parole est d'argent, mais le silence est d'or". M. Twagiramungu devrait méditer cette vérité. Il a lancé des paroles sur les antennes de Radio Muhabura, affirmant que le parti CDR doit se chercher un pays d'asile s'il veut fonctionner. Il oubliait que lui-même occupe une place qu'il ne mérite pas. M. Twagiramungu doit savoir que,

dès sa naissance, le parti CDR a été la cible des attaques des Tutsi et du FPR, mais fort du soutien des 85% de Rwandais, rien ne peut l'ébranler. Alors que ses adversaires comptent sur les armes, la CDR mise sur les élections.

L'accord d'Arusha n'est favorable qu'au F.P.R, aux Tutsi et aux partis du gouvernement. Bonaparte Ndekezi, Kangura n° 49, sept. 1993, p. 13 et 14.

Le gouvernement actuel qui force le peuple à mettre en pratique les conclusions d'un Accord auquel il n'a jamais été associé, exerce une dictature. Ce gouvernement et ses satellites, le FPR et les Tutsi, ne doivent pas faire de la paix un prétexte pour spolier la majorité populaire des acquis de sa révolution sociale. Ces acquis sont la démocratie et l'indépendance. Qu'attendent les 12 partis qui ne font pas partie du gouvernement pour réclamer leurs droits?

Les Inyenzi continuent à tuer: à qui le tour après MM. GOPYISI et RWAMBUKA?
Kangura n° 49, septembre 1993, page 15.



"En politique on ne s'amuse pas, après ces CDR ce sera le tour des PARMEHUTU"

Le président Habyarimana a dit un jour que "la guerre arrive dans un tournant difficile". Effectivement, le FPR qui n'a pas pu gagner la guerre des armes engage une guerre politique non moins meurtrière. Pour gagner cette guerre, les Inyenzi ont commencé à supprimer ceux qui les gênaient. Les noms qui ont été souvent avancés sont ceux de MM. Gatete, Rwambuka, Kajerijeri... Après M. Gapyisi, M. Rwambuka est mort. Nul ne peut douter qu'il y a une liste

de personnes qui doivent suivre. Les observateurs affirment que les Inyenzi ont trouvé dans cette liquidation un moyen de saboter l'Accord d'Arusha.

Les gens de Gisenyi et la transition.

Kangura n° 49, septembre 1993, pages 6 et 7.

Du temps où le MRND était seul au pouvoir, les gens originaires de Gisenyi ont profité du régime plus que d'autres. Cela se comprend car le "Fondateur" de ce parti, devenu par la suite "Invincible", est originaire de Gisenyi. Toutefois toutes les régions de Gisenyi, à savoir, le Bugoyi, le Bushiru, le Kingogo et le Kanage, n'ont pas eu une part égale au gâteau. Le Bugoyi n'a rien reçu de M. Habyarimana. Les quelques favoris de son régime, originaires de cette région, n'étaient que des profiteurs qui n'ont rendu aucun service aux leurs. On peut citer des gens comme MM. Ngirira, Banzi, Mvuyekure, Gahimano et Ngirabatware.

KANYARWANDA n° 7 du 1 septembre 1993.

L'accord de paix a suscité peu d'enthousiasme au Rwanda.

Robert Kalinda, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, page 3.

Le 4/8/1993, jour de la signature de l'Accord de paix entre le gouvernement rwandais et le FPR à Arusha, a suscité peu d'enthousiasme au Rwanda. Les raisons en sont diverses, mais les plus importantes sont les suivantes : les hommes du clan qui sont au pouvoir sentent le terrain glisser sous leurs pieds; les déchirements qui minent les partis politiques; la perte de confiance de la population envers ses leaders; les multiples problèmes qui assaillent en même temps les Rwandais tels que la faim, les maladies, l'insécurité, etc...

De quelle réconciliation avons-nous besoin ?

Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, pages 4 à 6.

L'une des recommandations de l'Accord d'Arusha concerne la réconciliation des Rwandais. La réconciliation est la voie indiquée pour arriver à l'unité nationale. Cette unité est actuellement handicapée par la pauvreté, l'impérialisme des riches et la dictature du pouvoir en place. Le problème de l'unité nationale a, de tout temps, été mal posé par ceux qui voulaient se maintenir au pouvoir. A vrai dire, la réconciliation est nécessaire entre les victimes de l'injustice et ceux qui les ont commises. Il est impossible de se réconcilier tant que les oppresseurs restent impunis, que la justice n'est pas rendue. Lumière doit être faite sur le passé pour construire l'avenir.

Interview de M. Kanyarengwe accordée au journal Kanyarwanda.

Fidèle Kanyabugoyi, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, pages 7 à 9 et 15.

Le 20/7/1993, M. Alexis Kanyarengwe, président du FPR, a accordé une interview à M. Fidèle Kanyabugoyi, journaliste de Kanyarwanda. A propos du poids du FPR dans le prochain gouvernement, M. Kanyarengwe ne craint pas d'être minorisé. Pour lui, ce qui importe, c'est le programme de ce gouvernement et le rôle que son parti doit y jouer pour défendre les intérêts du peuple. Le FPR combattrà la corruption qui gangrène le pouvoir et s'efforcera de changer tout le système. Tous les criminels seront poursuivis par la justice. Parlant de la réconciliation, M. Kanyarengwe affirme que ni le peuple, ni les ethnies, n'ont à se réconcilier en quoi que ce soit : toutes les crises qu'a connues le Rwanda jusqu'à ce jour sont le fait d'un pouvoir corrompu.

L'Abbé Privat, un prêtre guerillero.

Ignace Ruhatana, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, pages 10 à 13 et 15.

Le 29/6/1993, M. l'Abbé Privat Rutazibwa-Ruhamo du FPR a accordé une interview à M. Ignace Ruhatana du journal Kanyarwanda à Mulindi (Byumba). L'Abbé Privat est né le 22/4/1965, à Bibwe, au Nord Kivu (Zaïre). Il a fait ses études secondaires au petit séminaire de Buhimba, et ses études supérieures au grand séminaire interdiocésain de Bukavu et aux Facultés catholiques de Kinshasa où il a obtenu une licence en théologie. Il a été ordonné prêtre le 8/9/1990 des mains du Pape Jean-Paul II à Mbare (Kabgayi-Rwanda). A la question de savoir comment l'Abbé Privat s'est engagé au FPR, celui-ci répond que sur un plan strictement humain, son cheminement apparaît comme le reflet d'un héritage historique commun à toute une génération de jeunes rwandais nés autour ou après les événements de 1959 au Rwanda, spécialement ceux issus de la diaspora. Sur le plan philosophique et spirituel, M. l'Abbé Privat est convaincu du caractère provisoire de l'Eglise face à la réalité du Royaume de Dieu qui vient. Il est persuadé que la meilleure façon de défendre l'universalisme, n'est pas de se dérober à son identité particulière pour clamer une neutralité qui cache souvent de graves ambiguïtés. Selon lui, l'Eglise au Rwanda a longtemps préféré troquer sa dimension prophétique contre la compromission, offrant ainsi l'image déplorable d'une Eglise enchaînée et prostituée (interview en français).

L'Eglise catholique et le F.P.R.

Fidèle Kanyabugoyi, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, page 14.

La plupart des gens du FPR sont des chrétiens, de prédominance catholique, qui veulent pratiquer leur foi. Toutefois les représentants de l'Eglise catholique au Rwanda ne l'entendent pas de cette oreille. A plusieurs reprises, les chefs du FPR ont contacté les évêques pour leur demander d'autoriser les prêtres qui vivent avec eux à exercer leur ministère, sans recevoir de réponse positive. Selon les évêques rwandais, est bon chrétien celui qui soutient le régime de M. Habyarimana.

Les crimes de chez nous s'autocommettent-ils ?

Aron Karimanzira, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, page 14.

Lorsque les Bagogwe ont été massacrés, la version officielle a circulé qu'ils avaient rejoint le FPR. Les maisons ont été incendiées et on a raconté que ce sont leurs propriétaires qui les avaient brûlées. Les grenades et les mines explosent jour et nuit, depuis longtemps, mais aucun auteur n'est identifié. Il n'est pas exagéré de dire que les crimes au Rwanda s'autocommettent, à l'exception d'un seul : celui d'être complice du FPR. Les auteurs de pareils crimes sont vite repérés et châtiés de manière exemplaire.

Sa mort avait été prédite.

Ignace Ruhatana, Kanyarwanda n° 7, 1 septembre 1993, page 15.

M. Fidèle Rwambuka a été récemment assassiné par des inconnus qui ne seront jamais identifiés. Rien de surprenant car aucune enquête ne sera jamais faite sur sa mort ! Et pourtant sa mort avait été depuis longtemps prédite. le 30/5/1993, le journal "KANYARWANDA" a adressé une lettre au Premier ministre d'alors, pour lui demander de protéger la vie de M. Gatete de Murambi (Byumba). Jusqu'ici, il semble que rien n'a été fait. Des personnes comme MM. Gatete, Kajerijeri, Mpiranya, Sibongo, Sekagina, Simbikangwa et d'autres sont précieuses pour les témoignages qu'ils donneront lorsque les temps viendront. Ceux qui se réjouissent de la mort de M. Rwambuka se trompent. Ses crimes étaient commandités et leurs commanditaires sont toujours parmi nous.

La mort de M. RWAMBUKA.

P. Célestin Bakundakubaza, Le Partisan n° 15, 1 septembre 1993, page 1.



"M. Rwambuka, toi qui nous a massacrés tu nous rejoins ?!"

"Ses gorilles ont d'abord tué ma femme et mes enfants devant moi !!"

"Quant à moi, ils m'ont brûlé vif dans ma maison avec les miens et mon avoir"

La mort de M. Rwambuka devrait servir de leçon à toute personne afin qu'elle sache qu'être criminel n'est bon à rien. M. Rwambuka a massacré les Tutsi au Bugesera et voilà qu'il les rejoint là où il les envoyait !

Le préfet RENZAHO et l'école "La Promise".

D. Ntamakiriro et M. Byanguhave, Le Partisan n° 15, 1 sept. 1993, page 2.

Les propriétaires de l'école secondaire "La Promise" sise dans les bâtiments de la paroisse St Michel, les élèves, les professeurs et la population des environs sont tous frappés par la menace de fermeture que le préfet de la préfecture de la ville de Kigali, M. Tharcisse Renzaho, continue à exercer sur cette école. L'on dit que le préfet se laisse rouler par certains agents de sa préfecture qui ont des malentendus avec les propriétaires de l'école dont M. Tatien Mbarute. Les personnes mises en cause pour avoir poussé le préfet, sont M. Marcel Karangwa, décédé, et le sous-préfet Aloys Simpunga.

UMURANGI n° 30 du 15 septembre 1993.

Editorial : qui rejette les conseils ne peut rejeter les conséquences de son acte. B. Ntawuyirushintege, Umurangi n° 30, 15 sept. 1993, page 2.

A l'instar du Congrès national extraordinaire du MDR, les partisans des partis démocratiques doivent mettre en quarantaine les leaders et autres partisans qui ont l'objectif inavoué de maintenir le pays sous la dictature et la politique mensongère. Le message de ce congrès n'a pas porté loin à cause de l'aveuglement des Rwandais et du FPR, certains disent que ceux qui sont contre M. Twagiramungu sont des gens du PARMEHUTU, hostiles à son amour pour le pays et pour les Tutsi.

M.D.R lutte contre la ruse et la politique de son ex-président.

Umurangi n° 30, 15 septembre 1993, pages 2 à 4.

Le 10/9/1993, au tribunal de Première Instance de Kigali a été ouvert le procès du MDR contre M. Twagiramungu. Des deux parties en procès, seul le MDR était présent, représenté par ses avocats, Maîtres Gakwaya et Muligande. Les raisons de l'absence de M. Twagiramungu (beaucoup de travaux pour l'intérêt du pays) ont été jugées non fondées, mais après avoir remarqué l'irrégularité de

l'assignation, les juges ont reporté le procès. L'auditoire, à majorité pro-MDR, est sorti se demandant si M. Twagiramungu ne voudrait pas user de supercherie pour retarder le procès. Les partisans du MDR ont demandé aux avocats du MDR d'écrire au président du tribunal afin qu'il prévienne telle éventualité. Par ailleurs, l'inquiétude des partisans fondée sur le fait que le procès soit confié à un Tutsi originaire de Giti (Byumba), M. Michel Ruhumuliza, assisté d'une personne originaire de la même commune que M. Twagiramungu, M. Gratien Ruhorahoza, et de Martin Mateso de Ruhengeri, n'a pas de raison d'être, car au MDR la confiance doit régner.

* Le 7/9/1993, 37 intellectuels du MDR résidant à Butare dont des professeurs d'Université, ont adressé une lettre au président Habyarimana. Ils lui disent "(...) Nous constatons que ce même Twagiramungu Faustin, Premier ministre nommé de notre pays, votre premier collaborateur, continue à se livrer à des actes que d'aucuns qualifieraient de pirateries politiques dignes des seuls hors-la-loi tels que l'imitation de la revue du MDR "Urumuli rwa Demokarasi" et la mainmise sur Radio-Rwanda. Qu'arriverait-il s'il imitait le sceau de la République et/ou publiait un faux Journal Officiel ? (...) toutes ces tentatives de M. Faustin Twagiramungu ne prouvent-elles pas ses conflits antérieurs de se voir nommé Premier ministre alors qu'il n'appartient plus au parti auquel revenait de droit ce poste (...) ? (...) Nous, signataires de la présente, craignons que la nation et le monde extérieur ne considèrent votre silence partisan comme la bénédiction des actes auxquels se livre M. Twagiramungu (...)" (lettre en français).

Le M.D.R. n'est pas le parti des Hutu qui se prennent pour des Tutsi.
Cyriaque Rubanda, Umurangi n° 30, 15 septembre 1993, page 8.

Pendant des siècles, notre pays a été gouverné par des féodaux royalistes Tutsi. Sous cette féodalité, ceux-ci accordaient à certains Hutu des privilèges d'ordre social et ces Hutu se rapprochaient du rang social supérieur, celui des Tutsi et méprisaient leurs frères Hutu encore assujettis. Malgré cela, les Tutsi ne les acceptaient pas complètement dans leur rang. Actuellement, certains partisans du MDR sont devenus comme ces Hutu : ils condamnent les gens du PARMEHUTU pour faire plaisir aux Tutsi, alors que ceux-là sont les pionniers de leur ligne politique ! Pourquoi se battre pour des concepts si compréhensibles ? Actuellement, qui dit MDR fait nécessairement appel au MDR-PARMEHUTU et vice versa. Twagiramungu qui a tant lutté pour le MDR ne devrait pas être le premier à nier le MDR-PARMEHUTU fondé par son beau père, le président Kayibanda, pour qu'il puisse pactiser avec Habyarimana qui a exécuté ce dernier. Twagiramungu a peut-être oublié comment il a maltraité Habyarimana, mais celui-ci ne l'oubliera jamais.

Pourquoi l'Ambassadeur NGARUKIYINTWARI s'était-il engagé pour rien ?
Boniface Ntawuyirushintege, Umurangi n° 30, 15 septembre 1993, page 9.

Le 7/9/1993, l'Ambassadeur Ngarukiyintwari a écrit au ministre Anastase Gasana pour lui dire qu'il n'a pas pu obnubiler le Dr. Nsengiyaremye afin que celui-ci ne révèle point les pirateries politiques que l'on commet au détriment des Rwandais. Dans sa lettre, il dit qu'il a tout fait, mais sans succès, pour que les autorités belges lui refusent le palais du parlement pour donner sa conférence. Il dit aussi qu'après cette déception, il a personnellement rencontré l'intéressé toujours dans le même but, mais qu'il a encore une fois été déçu. Dans l'entre-temps, M. Nsengiyaremye recevait des coups de téléphone terroristes jusqu'à ce que les autorités locales prennent décision d'assurer sa sécurité.

RWANDA : respect de l'accord de paix d'Arusha et processus démocratique.
Dr. Dismas Nsengiyaremye, Umurangi n° 30, 15 septembre 1993, p. 10 et 11.

Dans un mémorandum publié à Bruxelles, en date du 10/9/1993, sur la crise politique que traverse le Rwanda, le Dr. Dismas Nsengiyaremye affirme que celle-ci résulte des manœuvres entreprises par le président de la République et certains dirigeants de l'opposition en vue d'exclure le parti MDR des organes de gestion de la transition élargie. Face à cette situation contraire aux accords d'Arusha, dit M. Nsengiyaremye, le MDR se doit d'exiger le respect des dits accords et le rétablissement du MDR dans ses droits, le faisant participer aux institutions de la transition. Par ailleurs, il note que pour favoriser la dynamique unitaire et le regroupement des forces démocratiques et progressistes du pays, le congrès national et le bureau politique du MDR devraient procéder à la révision des sanctions prises à l'égard de certains membres dissidents dans la mesure où ceux-ci en expriment la demande et s'engagent à respecter les statuts et la discipline du parti.

Entrant dans la gestion du pays, M. TWAGIRAMUNGU traîne derrière lui 113.483.995 Frw de dettes. Umurangi n° 30, 15 septembre 1993, page 12.

Comme les informateurs du président Habyarimana, les "Interahamwe" l'ont publié, la société TRANSCONTINENTAL de M. Twagiramungu est prise à partie par plusieurs institutions pour des affaires totalisant 113.482.995 Frw que la société leur doit. L'on dit que c'est pour cette raison que M. Twagiramungu se bat contre vents et marées, tentant le tout pour le tout. Ainsi, il a l'intention d'user de son pouvoir volé pour faire échec à ces procès intentés contre lui.